

# **PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA : AU-DELÀ DE LA POPULATION**

Iman NGONDO a PITSHANDENGE

## **LA PART DE LA POPULATION**

*“Ayez des enfants, devenez nombreux, peuplez toute la terre”*  
(Genèse, 1, 28)

Tel semble avoir été le premier ordre que, suivant la tradition judéo-chrétienne, le Créateur a donné à nos premiers parents. Jamais un ordre n'aura été aussi bien suivi si l'on sait que de ces deux Etres sont issus plus de 5 milliards d'âmes, que la terre compte aujourd'hui. Cette multiplication des humains a posé des problèmes dans certaines parties du monde en raison de ses répartition et évolution inégalitaires, et de la coïncidence des mouvements démographiques spécifiques avec des sphères socio-économiques précises.

L'analyse montre qu'au cours des millénaires, l'accroissement de la population est resté lent à cause du faible niveau de développement des forces productives et de la forte dépendance de l'homme vis-à-vis de la nature. En dépit d'une natalité estimée voisine du maximum physiologique, l'effectif de la population semble s'être maintenu à un niveau presque constant.

Il a fallu à l'humanité des millions d'années pour atteindre un effectif de 250 millions au début de notre ère. La population de la Terre, qui était d'un milliard en 1850, est passée à 2 milliards en 1930, soit 80 ans après et il n'a fallu que 30 ans pour qu'elle parvienne à 3 milliards d'individus, en 1960, et 15 ans pour qu'elle atteigne 4 milliards, en 1975. Actuellement elle s'élève

à plus de 5 milliards et les perspectives font état de 6 milliards d'individus en l'an 2000. Le rythme de croissance moyen mondial atteint aujourd'hui un niveau très élevé : 1,7 % en moyenne par an.

Les mauvaises conditions de vie, les épidémies, les guerres dévastatrices et la malnutrition sont autant de phénomènes cités pour expliquer la lenteur de la croissance démographique par le passé. Malthus a parlé, à ce sujet, de freins négatifs et positifs qui ont su maintenir la population dans des limites compatibles avec les moyens de subsistance.

Aujourd'hui, les progrès de la médecine moderne, la lutte plus efficace contre les maladies endémiques et les facteurs du développement qui ont enrayé ces fléaux ont favorisé l'augmentation de la population, même si l'usage des méthodes contraceptives en a atténué l'ampleur depuis 1965-1970.

L'étude du niveau actuel d'accroissement de la population mondiale révèle qu'il est dû en grande partie à l'accélération de la croissance des régions en développement. La population des pays en développement est en effet passée de 1,7 milliard en 1950, à 3,3 milliards en 1980 pour atteindre 4 milliards en 1990 alors que la population des pays développés au cours des mêmes années s'élevait à 832 millions, 1,1 milliard et 1,2 milliard. Le poids démographique du Tiers-Monde a donc considérablement augmenté, 66,9 % en 1950, 74,4 % en 1980 pour arriver à 76,9 % en 1990. En l'an 2000, et suivant les perspectives des Nations Unies, quatre habitants sur cinq seront ressortissants de pays sous-développés.

La rapidité de cette croissance démographique et les problèmes qu'elle engendre tiennent actuellement, et à juste titre, une grande place dans la politique intérieure des Etats et plus particulièrement dans les pays en développement qui souffrent de graves carences sociales et économiques et cumulent de ce fait, pauvreté et morbidité.

L'Organisation des Nations Unies et de nombreuses autres institutions et agences internationales se préoccupent sérieusement des problèmes liés à cette croissance démographique rapide et des conférences internationales au niveau des gouvernements ont été initiées pour tenter de résoudre les difficultés économiques, sociales et politiques qui en découlent.

Quels sont exactement ces problèmes imputables à l'accroissement de la population ? Sont-ils de même nature dans tous les pays dits du Tiers-Monde ? En Afrique, quelles sont les principales caractéristiques de cette croissance démographique et l'impact réel sur le développement social et économique du continent ?

C'est à ces interrogations que nous tenterons de répondre, en présentant dans un premier temps les traits marquants de la démographie africaine en rapport avec le développement, les problèmes qu'ils suscitent, les remèdes proposés, les obstacles à l'application et à la réussite de ces remèdes ainsi que les perspectives d'avenir. Au-delà de cette analyse classique et de l'aspect, que nous estimons sectoriel du rapport population-développement, nous essayerons de montrer, que la problématique du développement africain dépasse largement la seule dimension démographique et qu'il importe de rechercher, au-delà du facteur aggravant que constitue la population, les éléments permettant de comprendre le sous-développement et d'aider à leur solution. Notre étude sera centrée sur l'Afrique au Sud du Sahara.

## **L'AFRIQUE, LE CONTINENT LE PLUS PAUVRE ET LE PLUS PROLIFIQUE**

### **La croissance démographique**

Dans le concert des Nations en développement, l'Afrique connaît la croissance la plus forte jamais enregistrée au niveau d'un continent, avec un taux actuel de 3,0 % par an au lieu de 2,6 % en 1965-73, elle dépasse aujourd'hui l'Asie dont le taux est passé durant la même période de 2,7 % l'an à 1,6 % en 1987-1990. L'effectif de la population africaine a augmenté : 224 millions en 1950, 479 millions en 1980 et 661 millions en 1990. Il atteindra 884 millions en 2000, (soit le chiffre de population actuel de l'Inde) et selon les projections des Nations Unies une population de l'ordre de 1 481 millions en 2020. Ainsi, en 70 ans, l'effectif de la population africaine aura été multiplié par 6,6 (Nations Unies, 1989).

Bien que l'Afrique reste le continent le moins densément peuplé, avec une moyenne de 19 habitants au km<sup>2</sup>, elle voit son poids démographique croître de façon suivie : 8,9 % de la population mondiale en 1950, 11 % en 1980 et 13 % en 1990. On estime que, dans le courant de la deuxième moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, "*lorsque, dans l'ensemble, la population aura cessé de croître, c'est presque essentiellement d'Afrique que proviendraient les derniers et faibles accroissements de la population mondiale*" (Nations Unies, 1989).

Si cette croissance de la population de l'Afrique inquiète autant, c'est à la fois en raison de la grande pauvreté de ce continent et de l'absence d'amorce d'une décélération de ce rythme de croissance.

Parmi les régions sous-développées, l'Afrique est encore le parent pauvre quant au développement socio-économique. Dans une étude comparative sur le sous-développement, J. Grinblat (1977), à partir d'un certain nombre de

critères, a montré, que l'Afrique venait en dernière position concernant la mortalité, l'éducation, le statut de la femme, le revenu et le degré d'urbanisation. De gros écarts apparaissaient pour la mortalité infantile, dont le niveau était plus du double de celui des autres régions. La proportion d'alphabetisés était moins de la moitié inférieure à celle des autres régions tout comme le rapport femmes alphabétisées/hommes alphabétisés qui était inférieur de 40 % à celui de l'Asie et de 63 % à celui de l'Amérique. Il n'est pas certain que depuis cette époque, la situation se soit considérablement améliorée. La mortalité infantile se situe à 100 pour 1000 en 1990 contre une moyenne de 71 pour 1000 dans les pays en voie de développement. Selon la FAO et la Banque mondiale, que citent les Nations Unies (1989), le taux de croissance de la production alimentaire a égalé ou dépassé le taux de croissance démographique partout dans les grandes régions du Tiers-Monde sauf en Afrique où la différence a été négative : - 1,1 %.

Au regard des efforts des gouvernements d'une part, pour augmenter le niveau de revenu par tête et la production, procurer une alimentation suffisante et d'autre part, pour assurer l'ordre, la justice, une bonne répartition du revenu, le niveau trop élevé de la fécondité africaine, la structure par âge de la population et l'urbanisation désordonnée apparaissent comme des entraves aux actions entreprises.

### **Une fécondité stationnaire et une population jeune**

Le rythme d'accroissement de la population africaine se maintient en raison de la persistance d'une forte fécondité (45 pour 1000) qui se conjugue avec une mortalité en diminution (15 pour 1000, en 1990). Les différences sont peu importantes d'une sous-région à l'autre, mais dans quelques pays d'Afrique Centrale, le Cameroun, le Gabon, le Congo, la République Centrafricaine et le Zaïre, certaines populations souffrent d'une stérilité pathologique. Les pays d'Afrique Australe se distinguent du reste à cause de l'influence de l'Afrique du Sud pays très développé.

Les différentes études réalisées montrent une persistance du niveau élevé de fécondité :

*"Si l'accroissement de la population est si élevé en Afrique, c'est que la fécondité s'est maintenue ou à même augmenté. Tous les pays africains figurent sur la liste de ceux où la fécondité est restée stable ou a augmenté entre 1980-1985" (Nations Unies, 1989).*

*"Les estimations disponibles à des dates différentes dans certains pays suggèrent une augmentation de la fécondité. Les indications d'un début de déclin de la fécondité sont plus difficiles" (Page, 1988).*

*“S’agissant de la tendance générale de la fécondité en Afrique, l’examen des données montre que, sauf dans les trois pays arabes (Maroc, Egypte et Tunisie), la fécondité n’aurait pas évolué au cours des 20 dernières années”* (Gueye, 1989).

De cette forte fécondité, il résulte une structure par âge particulièrement jeune : les individus de moins de 15 ans représentent partout plus de 45 % de la population. Les charges d’entretien, pour l’éducation et la santé en particulier, absorbent une part importante des budgets des états.

## **Une urbanisation anarchique**

Aux problèmes strictement démographiques, s’ajoutent les méfaits de l’urbanisation rapide.

Sauf pour quelques pays dont ceux de l’Afrique du Nord, l’urbanisation est récente et d’origine coloniale pour une bonne partie du continent. L’Afrique est, dans son ensemble, très peu urbanisée, seulement 34 % de sa population en 1990 vit en ville au lieu de 72 % pour l’Amérique latine, dépassant à peine la moyenne des pays en développement. Par contre, la croissance rapide de la population urbaine (5 % entre 1985-1990) pose un problème. A l’opposé de l’Europe où la genèse de l’urbanisation est associée étroitement à une expansion des industries urbaines et à la nécessité de main-d’œuvre, le mouvement en Afrique est provoqué par les difficultés économiques en zone rurale. Les populations migrent en ville à la recherche de conditions de vie supposées meilleures dans ces lieux où sont regroupées les infrastructures scolaires, sanitaires.

La croissance de la population urbaine est aggravée par le maintien d’un niveau de fécondité élevé en ville. Bien des observateurs (Romaniuk, 1967 ; Tabutin, 1982 ; Timnou, 1991) ont expliqué un tel comportement par “une propension pronataliste innée et fortement ancrée qui trouverait un terrain d’expression dans les conditions sanitaires particulièrement favorables réunies par le contexte urbain” (Ngondo a Pitshandenge, 1991).

L’urbanisation a en général pour conséquence un développement anarchique des villes et un engorgement de la capitale. A titre d’exemple, signalons que la ville de Kinshasa, au Zaïre, avec ses 2 654 000 d’habitants en 1984, représentait respectivement 9 % de la population totale et 31 % de la population urbaine du pays (Institut National de la Statistique, 1991).

Les conséquences les plus visibles de cette urbanisation rapide sont, notamment, l’expansion du chômage, la détérioration des conditions de vie et de l’environnement, le développement d’un habitat précaire, et l’augmen-

tation de la délinquance. Elle entraîne parfois une tendance à la "ruralisation" des comportements : polygamie, unions de fait, recours à la sorcellerie, aux groupes de prière... Cette croissance nécessite un développement important des infrastructures communautaires (alimentation, eau, électricité, transport...) pour satisfaire les besoins des populations. Les gouvernants privilégient les investissements dans ces villes aux dépens des zones rurales.

Toutes ces difficultés se posent dans une conjoncture de crise où la pauvreté et la misère sont les lots de la majorité des citoyens. Et si l'action sur la population apparaît comme un des facteurs de solution, elle ne semble pas le seul facteur déterminant et il convient de s'interroger sur les relations existantes entre croissance démographique et développement.

L'histoire n'offre aucun exemple clair où la forte population aurait contribué à "sous-développer" un pays. Bien au contraire, elle montre même que la grande révolution industrielle s'est réalisée parallèlement avec une expansion démographique. D'autre part, l'histoire n'offre pas non plus d'exemple d'un déclin de fécondité ayant conduit à lui seul à la croissance économique.

Il faut donc rechercher au delà du facteur population, les mécanismes générateurs du sous-développement. A notre avis, ces mécanismes comprennent des facteurs exogènes (héritage de la colonisation et impact des relations économiques internationales) et des facteurs endogènes dont la mauvaise gestion.

## **ORIGINE ET CONTENU DU SOUS-DÉVELOPPEMENT**

### **L'héritage colonial**

Le concept de "sous-développement" ne peut être étudié que par référence à celui du "développement". Le développement est souvent appréhendé en relation avec le modèle de vie du monde occidental, modèle largement inspiré du capitalisme.

Les pays africains ont vécu une période plus ou moins longue de colonisation. Subordination politique, la colonisation a détruit les équilibres anciens et désintgré les structures et valeurs traditionnelles en leur juxtaposant des secteurs d'économie moderne et en modifiant le volume, la structure, le contenu et la direction des échanges. C'est ainsi que se justifie le caractère extraverti des économies dans celui des communications (industries à privilégier, tracés de chemins de fer, installation des ports...) en fonction des besoins de l'exportation vers les économies dominantes. Il en a résulté une

dépendance structurelle, culturelle, psychologique et économique dont les anciennes colonies se défont difficilement.

Grâce au phénomène d'échange inégal, on peut aujourd'hui affirmer, et non sans raison, que le développement se nourrit du sous-développement.

### **La faiblesse du revenu**

Aujourd'hui, un peu plus qu'hier, les facteurs conjoncturels aggravent le sous-développement de l'Afrique et prédisposent à un avenir sombre. En 1990, le revenu moyen par habitant est de 600 dollars U.S. en Afrique contre 710 dollars en moyenne pour les pays en développement et 15 830 dollars par habitant dans les pays développés. Parmi les 42 pays classés par la Banque Mondiale comme pays à plus faible revenu en 1989, vingt-sept pays, soit plus de la moitié, sont africains. Ces vingt-sept pays, dont le revenu annuel moyen varie entre 120 et 500 dollars par habitant, hébergent 60 % de la population du continent.

Douze pays, (le Sénégal, le Zimbabwe, le Maroc, l'Egypte, la Côte-d'Ivoire, le Congo, le Cameroun, le Botswana, la Tunisie, l'Île Maurice et l'Afrique du Sud), font partie de la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire, tandis que seuls trois pays, à savoir le Gabon, l'Algérie et la Libye figurent dans la tranche supérieure de cette catégorie des pays à revenu intermédiaire (Banque Mondiale, 1989), ces trois pays étant des pays exportateurs de pétrole.

Le niveau de vie des populations s'est dégradé puisque le PNB en Afrique subsaharienne a connu une chute brutale en 1973-1980 et n'a plus atteint son niveau de 1965-1973, soit 3,1 % l'an. Cette situation est plus critique que celle de l'Asie de l'Est, de l'Asie du Sud et de l'Amérique Latine et Caraïbes (BAD, 1991).

### **L'absence de diversification et la faiblesse de l'industrialisation**

La faiblesse du revenu se trouve aggravée par l'insuffisance de l'industrialisation et de diversification dans les produits d'exportation. Producteurs de matières premières, les pays africains sont dépourvus des possibilités de transformation et contraints de les exporter à l'état brut, alors qu'ils doivent importer des produits finis.

Les économies de la plupart de ces pays sont marquées par la prédominance d'un seul produit d'exportation : le pétrole pour le Gabon, le Congo et le Nigéria, le cuivre pour le Zaïre et la Zambie, la bauxite pour la Guinée, les

cultures de rente pour la Côte-d'Ivoire avec tous les aléas du secteur agricole (sous-emploi saisonnier, rendements décroissants des sols par manque d'engrais, désertification...).

### **La lourdeur de la dette extérieure**

La dette extérieure du continent est passée de 9 911 millions de dollars U.S en 1970 à 249 607 millions en 1990, soit une augmentation annuelle de 2,4 %. La charge du service de la dette, a également subi une augmentation drastique puisqu'elle est passée de 1 004 millions en 1970 à 17 722 millions en 1990 (Banque Africaine de Développement, 1991).

Une telle dette ne pourrait se justifier que si les fonds étaient consacrés à des activités rentables ou productrices d'emplois. Malheureusement, tel n'est pas le cas.

### **La détérioration de la balance de paiement**

L'endettement de l'Afrique sub-saharienne et les difficultés de remboursement de cette dette sont accentués par le renchérissement des prix des produits pétroliers pour les pays non producteurs et la détérioration de la balance des paiements, l'intérêt de la dette des pays africains est supérieur au taux de croissance économique, et ces pays africains sont obligés d'effectuer des transferts nets de leurs capitaux au profit de leurs créanciers. Leur solvabilité est réduite, par la détérioration des termes de l'échange sur les marchés des produits agricoles mais également des produits miniers. Les produits africains, en général des produits primaires, sont exportés à des prix de plus en plus bas par rapport aux prix à l'importation, situation qui s'aggrave avec la tendance d'un recours de plus en plus important aux produits de substitution.

Les états africains se trouvent donc confrontés à une situation de plus en plus critique. Tel le mythe de Sisyphe, le remboursement de la dette est chaque année dépassé par le service de la dette de sorte que ces états sont obligés de s'endetter de nouveau pour pouvoir rembourser les dettes et intérêts des dettes antérieures.

### **Le recul des aides au développement**

On assiste à un désengagement des bailleurs de fonds en Afrique, et tout particulièrement en Afrique sub-saharienne, qui risque de s'accentuer avec l'ouverture vers l'Europe de l'Est dont la capacité de solvabilité est plus grande. Dans la perspective des accords internationaux de libre échange des

produits agricoles, de l'approfondissement et de l'élargissement du marché commun européen des conséquences des augmentations de prix du pétrole et de la baisse soutenue des matières premières, l'avenir s'annonce bien difficile pour les pays africains.

A ceci, il faut ajouter les effets des programmes d'ajustement structurel imposés à l'Afrique par la Banque mondiale et le FMI, lourds de conséquences sur la situation sociale des populations : l'équilibre de la balance des paiements se réalisant au prix de sacrifices sociaux pour les couches les plus vulnérables.

### **Les problèmes de gestion**

Les obstacles au développement ne sont pas uniquement dus aux seuls pays développés, beaucoup de responsabilités pèsent sur l'Afrique elle-même. Devenus indépendants au début des années 60, la plupart des pays africains se sont vus aussitôt imposer des régimes politiques d'exception issus de coups d'état militaires et reposant sur des partis uniques. Une oligarchie, contrôlant à la fois l'administration, la politique, l'armée et le commerce, a réussi à s'accaparer l'Etat comme une fin en soi et non pour y imposer un programme ou une manière d'orienter le développement.

Pour des raisons de géostratégie mondiale, ces gouvernements ont été soutenus, soit par l'Est, soit par l'Ouest, en dépit de leur mauvaise gestion et de certaines violations des droits de l'homme.

Les conséquences de cette situation sur le développement sont aujourd'hui connues : restriction des libertés et droits fondamentaux, tendance à l'arbitraire, manque d'esprit de compétitivité, ralentissement de l'esprit d'initiative vers des actions constructives et positives, propension vers des actions politiques d'éclats souvent non consistantes, manque de stimulation de la conscience professionnelle, appât du gain et enrichissement sans cause. Des habitudes de consommation et de dépenses ostentatoires ont été cultivées qui ont miné la capacité d'investissement des pays africains et hypothéqué leur développement.

Ces problèmes de la démocratisation du continent se conjuguent avec les problèmes de population pour influer sur les conditions de développement des pays africains. Il convient d'étudier les politiques à appliquer pour résoudre ces problèmes de sous-développement et de croissance démographique.

## **POPULATION ET DÉVELOPPEMENT : QUELLES SOLUTIONS PROPOSÉES ?**

Les solutions proposées doivent s'inscrire dans les deux optiques de la question et concerner d'une part les politiques de population et d'autre part les actions tendant à briser les structures du sous-développement.

### **Les politiques de population : le cadre théorique**

Plusieurs auteurs ont évoqué les interventions possibles pour résoudre le problème population et développement.

Les solutions dominantes sont inspirées par une vision où les effectifs de population et les possibilités de développement sont considérés comme exclusifs l'un de l'autre.

Le courant populationniste représenté par les auteurs tels que A. Sauvy (1952), J. Simon (1977, 1981), E. Boserup (1965) ne rencontre maintenant que peu d'échos au niveau officiel, de sorte que les politiques démographiques préconisées pour les pays du Tiers-Monde en général, et de l'Afrique en particulier, sont actuellement largement marquées par la pensée néo-malthusienne.

Les politiques en question se fondent sur de nombreux modèles démo-économiques de développement élaborés pour quantifier les effets de la baisse de la fécondité sur la croissance économique des pays (Demeny, 1961 ; Harrod, 1959 ; Domar, 1957 ; Coale, Hoover, 1958 ; Fox, 1969 ; Gavin, 1969 ; Kuznets, 1967). Ces modèles tentent de prendre en considération l'ensemble des relations dynamiques réunissant croissance démographique et développement économique. Ils procèdent fondamentalement d'une démarche que l'on peut ainsi synthétiser : une baisse de fécondité engendre, au terme de quelques années, deux séries principales d'effets qui se conjuguent pour accroître le revenu par tête :

- une diminution du nombre d'enfants à charge dans la société, qui, à son tour, entraîne une baisse relative des coûts d'éducation, de logement, de santé et des infrastructures sociales par habitant et, permet ainsi d'accroître le niveau des investissements et de les orienter vers les secteurs de l'économie les plus productifs ;
- un ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre qui, tout en contribuant à la résorption du chômage, permet d'accroître et d'améliorer les équipements et d'augmenter ainsi la productivité de la main-d'œuvre.

Aussi la planification familiale semble-t-elle s'imposer comme le moyen de parvenir à une baisse importante de la fécondité qui contribuera à l'augmentation de la capacité d'épargne et d'investissement (Faruquee, Gulhai, 1983).

## **Les politiques de population en Afrique : leurs traits dominants**

Les politiques de population proposées revêtent plusieurs formes et transitent par diverses voies : une politique d'espacement des naissances, une politique de santé et de protection maternelle et infantile, la lutte contre la mortalité maternelle, la promotion de la maternité sans risque et du bien-être familial, l'éducation sexuelle. (Gubry, Sala-Diakanda, 1989 ; Locoh, 1989).

Les traits caractéristiques ci-après marquent ces actions et en conditionnent aussi l'efficacité.

Qu'elles soient initiées par des organismes privés ou par l'Etat, les dites politiques sont dictées à partir du sommet de la pyramide. De ce fait, elles sont rarement des politiques populaires. Le hiatus est aggravé par le caractère trop technique accompagnant la présentation et la justification de ses actions.

Elles sont d'inspiration extérieure et généralement dictées par les agences internationales et les gouvernements occidentaux. Aussi, elles passent pour des initiatives néo-impérialistes, néo-colonialistes, à buts génocides non avoués (Ndaya, 1973) et sont reçues avec quelques réticences. Les programmes officiellement acceptés et signés n'ont pas toujours bénéficié d'une collaboration gouvernementale franche.

Elles s'implantent dans un environnement mental et culturel hostile : les sociétés restent, en majorité, dominées par des habitudes natalistes, liées notamment à une mortalité infantile se maintenant à un niveau encore élevé. En effet, plus les chances de décès d'un enfant sont importantes avant qu'il parvienne à l'adolescence (ce qui est le cas dans la plupart des pays africains), plus les parents essayent de compenser les décès probables par des grossesses fréquentes dans l'espoir d'avoir un maximum d'enfants qui survivent (Knodel, 1982). Donc, en l'absence d'une politique de sécurité sociale efficace, le nombre resterait encore facteur de survie et de condition de force du groupe. Dans ce contexte, les résultats de politiques de population restent, jusqu'à présent mitigés.

Par contre, les thèses populationnistes insistant sur l'effet créateur du nombre, sur le changement des mentalités apporté par des générations nouvelles, sur la possibilité d'une utilisation plus intensive des terres par une population plus dense et d'une plus grande productivité par unité de surface,

sur les innovations technologiques et sur les découvertes nouvelles suscitent un plus grand intérêt. L'exemple de quelques pays d'Europe où l'usage généralisé de la contraception amène un risque de dénatalité et de vieillissement, est encore brandi avec épouvante pour rejeter le principe de régulation des naissances.

Les dirigeants africains n'ont pas toujours admis l'explication faisant de la croissance démographique un des facteurs moteurs du sous-développement. Ce dernier était expliqué, au contraire, comme la conséquence des injustices historiques de la colonisation. La thèse de l'échange inégal défendue par Samir Amin (1957), où le sous-développement procède de l'exploitation de la périphérie par le centre, est à ce sujet révélatrice. L'argumentation économique trouvait jusqu'à récemment très peu d'échos en Afrique. Les énormes potentialités en ressources naturelles et les grandes étendues de territoire étaient les arguments les plus couramment avancés pour réfuter la nécessité de toute politique de limitation des naissances.

Et les dirigeants, lorsqu'ils admettaient l'existence des problèmes de population, tendaient à mettre plutôt l'accent sur les problèmes de santé, de migrations, de répartition de la population, du sous-équipement... C'est ce qui ressort des résultats de l'Enquête du Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP) à la veille de la Conférence Internationale de Population à Mexico en 1984 (FNUAP, 1985).

Mais la situation du moment traduit une réelle évolution des mentalités et rares sont les pays africains qui continuent à nier catégoriquement l'existence d'un problème de population. Du plan de Lagos où l'autosuffisance alimentaire, l'intégration régionale et la croissance industrielle étaient les trois maîtres-mots permettant de faire face à la croissance démographique à l'affirmation sans équivoque, à Arusha en 1984 de la nécessité d'intervention, en passant par Bucarest (1974) où il a fallu une solution de conciliation, le chemin parcouru est long. Ainsi pouvons-nous estimer avec P. Gubry et M. Sala-Diakanda que l'on est passé de "*l'anti-malthusianisme à un malthusianisme prudent*".

Les actions proposées ou entreprises sont très peu contraignantes et se caractérisent par l'absence d'un projet dimensionnel. Hormis le cas du Ghana<sup>(1)</sup> où les allégements fiscaux ont été limités à un nombre donné

(1) Le Ghana reste un des premiers pays africains à avoir préconisé, sans équivoque, la suppression des bénéfices à la maternité et des avantages fiscaux favorisant les familles nombreuses comme mesure dissuasives. Ainsi, les allocations du Gouvernement en faveur des enfants étaient limitées aux trois premiers enfants (cf le document publié par la République du Ghana : "Planification démographique pour le Progrès et la Prospérité de la Nation. Politique du Ghana en matière de population", 1969 : p. 24).

d'enfants, beaucoup d'initiatives mettent l'accent sur le libre choix des couples quant au nombre de leurs enfants et à leur espacement ; le rôle de l'Etat se limitant à mettre à la disposition des couples les moyens d'une contraception efficace. La réussite de ces politiques dépend de la collaboration des couples, acteurs primaires de la fécondité. Les raisons de santé de la mère et de l'enfant passent avant les considérations démographiques et sont les seules à être citées officiellement pour justifier les initiatives proposées.

Les politiques de naissances désirées, en ce qu'elles incorporent la lutte contre la stérilité, comportent une dimension nataliste. Par ailleurs, il n'est pas impossible que l'espacement des naissances, qui permet une plus grande survie infantile, n'aboutisse à des effets contraires, c'est-à-dire à l'accélération de la croissance naturelle.

Malheureusement, les exemples connus de politiques de population appellent une évaluation nuancée. L'échec de la politique indienne des années 1950, celui de la politique ghanéenne ou encore celui de la politique kényane invitent à la modération.

### **Les stratégies pour la rupture des structures du sous-développement**

La problématique du rapport population-développement est perçue classiquement en terme d'opposition et d'exclusion. Il y est admis que la croissance démographique est trop rapide en Afrique, que cette croissance, résultat du maintien d'une fécondité élevée face à une mortalité en déclin, engendre une structure par âge où les charges d'entretien sont importantes et entravent les efforts pour l'augmentation du taux d'épargne et la possibilité d'investissements. Pour résoudre l'impasse, des solutions proposées tendent à tempérer le rythme de croissance, soit par des mesures directes, soit par des mesures susceptibles de modifier l'environnement. A l'heure actuelle, l'impact de plusieurs actions de régulation de la population reste mitigé et ce pour diverses raisons objectives.

En attendant, et vu le délai nécessaire pour qu'une politique de population puisse porter ses fruits, nous avons voulu amener à une prise de conscience pour montrer qu'au delà de la population comme facteur aggravant, du sous-développement, il existe d'autres facteurs et non des moindres. Ces facteurs tiennent, à notre avis, au passé colonial et au modèle de développement induit par la colonisation. Ils tiennent également aux déséquilibres persistants sur le plan du commerce international ainsi qu'aux évidentes erreurs de gestion qui ont marqué l'ensemble des Etats africains au cours des trente dernières années.

*Développement et population en Afrique sub-saharienne*

Les stratégies de développement devraient, désormais, avoir pour objectifs la rupture des cadres institutionnels du sous-développement. Les rapports dans le commerce international devraient être discutés en partenaires. Les aides extérieures devraient être davantage orientées vers des secteurs diversifiés, créateurs d'emplois et ayant des effets d'entraînement. La recherche de l'autosuffisance et de l'indépendance alimentaires permettrait l'augmentation du revenu et de la consommation, ce qui conduirait à la relance de la production intérieure.

Pour ce faire, nous estimons que l'assistance au processus de démocratisation des pays africains devrait s'inscrire aujourd'hui parmi les priorités de ceux qui militent pour un développement de l'Afrique. L'avènement de la démocratie, par la transparence et par l'équilibre des pouvoirs, apparaît comme le moyen indiqué de redressement et de moralisation de la gestion de la chose publique dans les pays africains.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADEPODJI A. 1991, La crise démographique en Afrique, vers l'élaboration de politiques efficaces, *Afrique Relance*, Document d'Information, n° 3.
- AMIN S. 1957, *Les effets structurels de l'intégration internationale des économies précapitalistes, Une Etude théorique du mécanisme qui a engendré les économies dites sous-développées*, Paris, Thèse.
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, 1991, *Rapport sur le Développement en Afrique*, 104 p.+ tableau.
- BANQUE MONDIALE, 1989, *Rapport sur le développement dans le Monde*, tabl. 1, 192 p.
- BOSERUP E., 1965, *The Conditions of Agricultural Growth : The Economics of agrarian Change under Population Pressure*, Chicago, Aldine.
- COALE A.J. et HOOVER, 1958, *Population Growth and Economic Development in Low-Income Countries*, New York, Princeton University Press.
- COALE A.J., 1972, *The growth and Structure of Human Population, A Mathematical Investigation*, Princeton : Princeton University Press.
- DEMENY P., 1961, The Economics of Government Paymts to Limit Population Growth, A Comment, in *Economic Devlopment and Cultural Change*, 9 (2), pp. 641-644.
- DOMAR E., 1957, *Essays in the theory of Economic Growth*, N.Y. Oxford University Press.
- FARUQUEE R., GULHAI R. 1983, La rapide croissance démographique en Afrique au Sud du Sahara, Problèmes et Politiques, *Document de travail des services de la Banque Mondiale*, n° 559 F, 107 p.
- FNUAP, 1985, *Perspectives en matière de population, Déclarations de dirigeants mondiaux*, New York, 2<sup>e</sup> Ed. 243 p.
- FOX G.L., 1969, *The net cost to Society of a Marginal Birth in Underdeveloped Countries*, Atlanta City.
- GAVIN J., 1969, *The Economic Effect of Decline Fertility in Less Development Countries*, The Population Council, New York.
- GRINBLAT J., 1977, *L'Afrique dans le concert des Nations*, New York, 1977, 98 p.
- GUBRY P., SALA-DIAKANDA M., 1988, Politiques africaines en matière de fécondité : de nouvelles tendances, in *Dossier du CEPED*, n° 6.
- GUEYE A.L. 1989, Estimations de fécondité dans les pays africains : sources des données, méthodes d'estimation, mesures récentes, in *Etude de la population africaine*, n° 3, p. 16, Dakar.
- HARROD R.F. 1959, *Towards a Dynamic Economics Growth*, London, MacMillan.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), 1991, *Recensement scientifique de la population 1984, Zaïre, aperçu démographique*, Kinshasa, 44 p.
- KNODEL J., 1982, Child Mortality and Reproductive Behaviour in German Village Population in the Pass : A Micro-level Analysis of Replacement Effect, *Population studies*, vol. 36, n° 2, pp. 177-200.

*Développement et population en Afrique sub-saharienne*

- KUZNETS S., 1967, *Population and Economic Growth*, in Proceeding of America philosophical Society, 3 (3), 1967, pp. 170-193.
- LANDRY A., 1983, *La Révolution démographique, Etudes et essais sur les problèmes de population*, Paris, INED.
- LOCOH Th., 1989, Les politiques de population en matière de fécondité dans les pays francophones : l'exemple du Togo, in *Dossier du CEPED*, n° 6.
- NATIONS UNIES, ECA, 1989, *Patterns, Causes and Consequences of Urbanization in Africa*, Addis Ababa, 62 p.
- NATIONS UNIES, 1989 : *La population mondiale à la sortie du XX<sup>e</sup> siècle*, New York, 143 p.
- NDAYA G., 1973, Mise en garde d'un médecin africain, in Séminaire international : *Education sexuelle en Afrique Tropicale*, Bamako, C.R.D.I. Ottawa, CANADA 1973.
- NGONDO a PITSHANDENGE I., 1991, A propos de théories de population, à paraître dans *Development Economic : An African Perspectives*, Association des Universités Africaines.
- PAGE H., 1988, Fertility Planing in Sub-Saharan Africa, *The State of African Demography*, pp. 29-45.
- PETHE V. P., 1981, *Population Policy and Compulsions in Family Planning*, Continental Prakashan Poona.
- REPUBLIQUE DU GHANA, 1969, *Planification démographique pour le Progrès et la Prospérité de la Nation, Politique du Ghana en matière de Population*, 56 p.
- ROMANIUK A., 1967, *La fécondité des populations congolaises*, Paris, La Haye, Mouton-IRES, 306 p.
- SAUVY A. 1952, *Théorie générale de la population*, 2 vol., Paris P.U.F. 1963.
- SIMON J., 1977, *The economics of population growth*, Princeton University Press, Princeton.
- SIMON J., 1981, *The Ultimate Resource*, Princeton University Press, Princeton.
- TABUTIN D., 1982, Evolution régionale de la fécondité dans l'Ouest du Zaïre, in *Population*, 37<sup>e</sup> année, n° 1, janvier-février 1982, pp. 29-50.
- TABUTIN D., 1990, *La croissance démographique de l'Afrique, bilan et perspectives*. Louvain-la-Neuve : Institut de Démographie.
- TIMNOU J.P., 1991, Contexte d'une fécondité élevée en milieu urbain, in *Actes de la conférence "Femme, Famille et Population"*, Ouagadougou (Burkina Faso), 24-29 Avril 1991, vol. 2, pp. 93-105.
- VERRIERE J., 1978, *Les Politiques de population*, Paris, P.U.F.